de ce qui s'était passé, appréhende notre individu à son domicile où il s'était enfermé et l'amena au poste où il fut mis en lieu sûr.

Interrogé hier matin par M. Lemoine, commissaire du 2e arrondissement, ce magistrat a maintenu l'arrestation.

Desombry qui a déjà subi environ 25 condamnations de 3 à 6 mois de prison pour vol simple, vagabondage, sera transféré à Lille ce matin à la disposition du parquet.

Vol au comptoir

Jeudi matin, vers dix heures, Mme Julie Vandamme, cabaretière, rue des Poutrains, s'était absentée de son domicile pour faire une course dans le voisinage, en laissant ouverte la porte de son habitation.

A son retour, quelques minutes plus tard, elle trouva dans l'estaminet un individu qui lui demanda un verre de bière qu'elle lui servit.

Or, Mme Vandamme ayant besoin d'un citron, voulut, avant d'aller l'acheter, prendre de l'argent qui se trouvait dans un porte-monnaie enfermé dans le tiroir du comptoir, mais en ouvrant celui-ci, elle s'aperçut que ledit porte-monnaie contenant une somme d'environ six francs avait disparu.

Immédiatement, elle porta ses soupçons sur son commanditaire et cria « au voleur. » Ce dernier se précipita alors sur la cabaretière et lui dit que si elle criait encore, il lui ferait sonner le clairon.

Cet individu partit et se rendit chez M. Potiliès, cabaretier, même rue, où il se débarrassa du porte-monnaie, en ayant en coin auparavant de prélever une pièce contenu. Il fut retrouvé dans la fosse d'aisances.

Plainte ayant été déposée, M. Renard, commissaire de police du 1er arrondissement, ouvrit aussitôt une enquête et grâce aux renseignements reçus lile, cette individu qui demeure à Roubaix où il exerce la profession de marchand-colporteur, ne peut tarder d'être arrêté.

Parties de coqs

La Société des « Amis Réunis » de l'Ours a engagée les parties suivantes :

Dimanche 21, à l'Ours, à Tourcoing, attaque d'un 3 de 5 paires de plaisir à 5 fr. contre Rémy, du Cœur d'Or.

— Lundi 25 mars, au Coq Chantant, attaque d'un 3 de 5 paires à 50 fr.

— Mardi 26 mars à l'Ours, 2 de 3 mortes pour 50 fr. contre M. Vilogniet, de Wambrechies.

Menus faits

L'agent Dumortier, passant jeudi après-midi, rue de la Blanche-Porte, remarqua un rassemblement d'une centaine de personnes. Il s'informa de ce qui se s'était passé et il apprit qu'une bande de garçons après avoir jeté des briques sur diverses personnes, au risque de les blesser, non contents de cela, les avaient injurées.

Il se mit à leur recherche et les trouva dans un champ voisin, riant de leurs exploits.

Ils déclarèrent se nommer D) Emile, 11 ans; C., François, 9 ans; P., Fortuné, 10 ans et L., Henri, 9 ans, tous quatre écoliers et demeurant rue de la Blanche-Porte, *cour Dewitte*.

Contravention a été relevée à la charge des parents civilement responsables qui iront se présenter prochainement devant le simple police.

— Un procès-verbal pour tapage injurieux et rassemblement a été rédigé à la charge du nommé L., Edouard, journalier, demeurant rue de la Maisonce

Un coq trouvé

Hier matin, Mme Clémence Desbonnets, ménagère, demeurant rue Etienne Motte, trouva en rentrant dans elle, un superbe coq de barbarie qui y pénétrait en chant. Elle se tient à la disposition du propriétaire.

MOUSCRON

Importantes arrestations

Hier à deux heures la gendarmerie française et quelques douaniers aidés par une brigade de gendarmerie belge ont procédé à d'importantes arrestations de contrebandiers *de frontière, tous supposés comme faisant* partie de la bande de voleurs qui ont dévasté tant de magasins à Mouscron, Meulin, Le Mariliers, etc.

Tous les individus arrêtés ont été conduits sous bonne escorte à Mouscron, les arrestations maintenues sont au nombre de 6, 2 à Mont-de-Lens, 3 à Saint-Baudour, 1 à la Pinte-de-Lait, tous sont des dangereux repris de justice.

Une réelle satisfaction accueillera la nouvelle de ces arrestations. En effet, tout le pays était vraiment à la merci de ces voleurs.

LILLE

Un hardi contrebandier

Jeudi, à onze heures du matin, un contrebandier à cheval était poursuivi par deux gendarmes dans la boie de la Deûle. Il se sauva vers le Bois-de-Boulogne, passa à la barbe des employés de l'octroi, et arrivé devant la passerelle qui relie le Bois de Boulogne au jardin Vauban, il y lança résolument son cheval, en gravit les gradins et continua *sa fuite par la rue de Solférino*

Les deux gendarmes qui avaient n'osèrent pas faire accomplir à leurs montures la même escalade. Ils restèrent shuris devant la passerelle et se contentèrent de crier : Arrêtez-le. L'école se précipita à la poursuite du fugitif mais un passant qui voulut se jeter à la *bride de son cheval reçut un coup de bâton* qui le contrebandier était armé. Et il dû lâcher prise.

Le contrebandier court encore.

Vol avec effraction et escalade

RUE BRULE-MAISON

Huit coups de revolver

Les habitants de la rue Brûle Maison étaient subitement réveillés l'avant-dernière nuit par les détonations multiples d'armes à feu. *L'émotion fut grande dans le quartier* et nombre de curieux s'empressèrent de se rendre à l'endroit d'où étaient partis les coups de revolver.

L'explication leur fut vite donnée C'étaient des voleurs qui venaient d'être surpris au milieu de leur besogne par le patron de la maison qu'ils étaient en train de cambrioler et qui les avait reçus de bonne façon.

Vers une heure du matin, M. Seynave, rentrant, rue Brûle-Maison, ayant entendu du bruit au rez-de-chaussée, leva et aperçevant de la lumière dans sa vérendah se munit de deux revolvers et après avoir constaté que deux voleurs étaient en train de dorm pas un instant que des voleurs étaient venus lui rendre visite.

Ouvrant sa fenêtre, il décharges quelques coups de son arme pour attirer l'attention de la police et des voisins. Un grand brouhaha se fit aussitôt entendre et M. Seynave vit plusieurs individus fuir au travers de son jardin, leur cachant quelques balles et descendit aussitôt pour s'assurer des dégâts que les malandrins avaient commis.

Dans la salon et dans la salle à manger toutes les armoires étaient ouvertes, un buffet étagère avait été visité de fond en comble et les services de table étaient étalés sur le parquet, partout des traces d'un bouqin rose que les voleurs avaient prise au piano et dont ils s'étaient servis pour leurs investigations. Dans la vérendah il constata la bris d'un carreau, c'était par là que les escarpes avaient pénétré chez lui, puis avaient forcé la porte de la cuisine et celle de la salle à manger.

Continuant ses recherches, M. Seynave, à qui s'étaient joints des gardiens de la paix attirés par le bruit des détonations releva des traces de sang dans le jardin et des empreintes de pas, il découvrit en outre en faisant l'inventaire de son argenterie que trois couverts en argent avaient disparu, les voleurs ayant laissés les couverts en ruolz dont la valeur ne leur a pas paru suffisante pour être emportée. Un pardessus accroché au porte manteau dans le vestibule est apparien.nt à M. Seynave a été enlevé ainsi qu'un manteau de dame qui se trouvait dans la salle à manger, le tout ayant une importance de 3 à 400 fr.

La police a commencé son enquête hier matin et a acquis la certitude que les malfaiteurs, après avoir traversé le jardin de terre, rue de Lens, ont escaladé le mur de clôture qui entoure le jardin de M. Sée, ingénieur, 8, rue Brûle-Maison. Ils se sont servi d'une échelle qu'ils ont prise dans une maison en construction et appartenant à un entrepreneur de la rue Barthélemy-Delespaul. Après avoir visité les dépendances de la maison de M. Paul Sée, puis celle de M. Lagrange, qui est tout gué, les escarpes n'ont probablement pas vu la possibilité d'exercer leurs talents dans ces deux habitations, elle s'aperçut que ledit porte-monnaie contenant une somme d'environ six francs avait disparu.

Immédiatement, elle porta ses soupçons sur son commanditaire et cria « au voleur. » Ce dernier se précipita alors sur la cabaretière et lui dit que si elle criait encore, il lui ferait sonn Ce dernier partit et se rendit chez M. Potiliès, cabaretier, même rue, où il se débarrassa du porte-monnaie, en ayant en coin auparavant de prélever une pièce contenu. Il fut retrouvé dans la fosse d'aisances.

Plainte ayant été déposée, M. Renard, commissaire de police du 1er arrondissement, ouvrit aussitôt une enquête et grâce aux renseignements reçus lile, cette individu qui demeure à Roubaix où il exerce la profession de marchand-colporteur, ne peut tarder d'être arrêté.

Parties de coqs

La Société des « Amis Réunis » de l'Ours s'engage les parties suivantes :

Dimanche 21, à l'Ours, à Tourcoing, attaque d'un 3 de 5 paires de plaisir à 5 fr. contre Rémy, du Cœur d'Or.

— Lundi 25 mars, au Coq Chantant, attaque d'un 3 de 5 paires à 50 fr.

— Mardi 26 mars à l'Ours, 2 de 3 mortes pour 50 fr. contre M. Vilogniet, de Wambrechies.

Menus faits

L'agent Dumortier, passant jeudi après-midi, rue de la Blanche-Porte, remarqua un rassemblement d'une centaine de personnes. Il s'informa de ce qui se s'était passé et il apprit qu'une bande de garçons après avoir jeté des briques sur diverses personnes, au risque de les blesser, non contents de cela, les avaient injurées.

Il se mit à leur recherche et les trouva dans un champ voisin, riant de leurs exploits.

Ils déclarèrent se nommer D) Emile, 11 ans; C., François, 9 ans; P., Fortuné, 10 ans et L., Henri, 9 ans, tous quatre écoliers et demeurant rue de la Blanche-Porte, *cour Dewitte*.

Contravention a été relevée à la charge des parents civilement responsables qui iront se présenter prochainement devant le simple police.

— Un procès-verbal pour tapage injurieux et rassemblement a été rédigé à la charge du nommé L., Edouard, journalier, demeurant rue de la Maisonce

Un coq trouvé

Hier matin, Mme Clémence Desbonnets, ménagère, demeurant rue Etienne Motte, trouva en rentrant dans elle, un superbe coq de barbarie qui y pénétrait en chant. Elle se tient à la disposition du propriétaire.

MOUSCRON

Importantes arrestations

Hier à deux heures la gendarmerie française et quelques douaniers aidés par une brigade de gendarmerie belge ont procédé à d'importantes arrestations de contrebandiers *de frontière, tous supposés comme faisant* partie de la bande de voleurs qui ont dévasté tant de magasins à Mouscron, Meulin, Le Mariliers, etc.

Tous les individus arrêtés ont été conduits sous bonne escorte à Mouscron, les arrestations maintenues sont au nombre de 6, 2 à Mont-de-Lens, 3 à Saint-Baudour, 1 à la Pinte-de-Lait, tous sont des dangereux repris de justice.

Une réelle satisfaction accueillera la nouvelle de ces arrestations. En effet, tout le pays était vraiment à la merci de ces voleurs.

LILLE

Un hardi contrebandier

Jeudi, à onze heures du matin, un contrebandier à cheval était poursuivi par deux gendarmes dans la boie de la Deûle. Il se sauva vers le Bois-de-Boulogne, passa à la barbe des employés de l'octroi, et arrivé devant la passerelle qui relie le Bois de Boulogne au jardin Vauban, il y lança résolument son cheval, en gravit les gradins et continua *sa fuite par la rue de Solférino*

Les deux gendarmes qui avaient n'osèrent pas faire accomplir à leurs montures la même escalade. Ils restèrent shuris devant la passerelle et se contentèrent de crier : Arrêtez-le.

L'école se précipita à la poursuite du fugitif mais un passant qui voulut se jeter à la *bride de son cheval reçut un coup de bâton* qui le contrebandier était armé. Et il dû lâcher prise.

Le contrebandier court encore.

Vol avec effraction et escalade

RUE BRULE-MAISON

Huit coups de revolver

Les habitants de la rue Brûle Maison étaient subitement réveillés l'avant-dernière nuit par les détonations multiples d'armes à feu. *L'émotion fut grande dans le quartier* et nombre de curieux s'empressèrent de se rendre à l'endroit d'où étaient partis les coups de revolver.

L'explication leur fut vite donnée C'étaient des voleurs qui venaient d'être surpris au milieu de leur besogne par le patron de la maison qu'ils étaient en train de cambrioler et qui les avait reçus de bonne façon.

Vers une heure du matin, M. Seynave, rentrant, rue Brûle-Maison, ayant entendu du bruit au rez-de-chaussée, leva et aperçevant de la lumière dans sa vérendah se munit de deux revolvers et après avoir constaté que deux voleurs étaient en train de dorm pas un instant que des voleurs étaient venus lui rendre visite.

Ouvrant sa fenêtre, il déchargea quelques coups de son arme pour attirer l'attention de la police et des voisins. Un grand brouhaha se fit aussitôt entendre et M. Seynave vit plusieurs individus fuir au travers de son jardin, leur cachant quelques balles et descendit aussitôt pour s'assurer des dégâts que les malandrins avaient commis.

Dans le